



Le 6 mai 2010

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'essais internes, 3M a décelé un composant de l'écran facial V2 Peltor<sup>MC</sup> qui n'était pas conforme à l'un des alinéas de la norme Z94.3-07 de la CSA portant sur la protection faciale et oculaire.

Selon l'alinéa 10.2.6 « La fixation de la fenêtre au support de fenêtre doit respecter les exigences de résistance aux chocs indiquées à l'alinéa 6.1. » [traduction]

En conséquence, 3M a pris la décision de retirer la mention Z94.3 pour l'écran facial V2. Toutefois, l'écran facial V2 Peltor est toujours conforme aux exigences de la norme Z87.1-2003 de l'ANSI qui ne comprend pas cet alinéa.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me joindre.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chris Scott'.

Chris Scott  
Service technique et réglementation  
Compagnie 3M Canada, Division des produits d'hygiène industrielle et de sécurité  
environnementale  
1840, rue Oxford Est  
London (Ontario) N5V 3R6

Sans frais : 1 800 265-1840, poste 4620  
Courriel : cwscott@mmm.com